

Villabé, le 31 mai 2019

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L 2121.7 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

**Le Conseil Municipal de la Commune de VILLABE se réunira,
en séance publique,**

**LE VENDREDI 07 JUIN 2019 A 19H30
SALLE ROGER DUBOZ A VILLABE**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Affaires générales

- a) Porter à connaissance : Décisions du Maire
- b) Approbation du PV du conseil municipal du 05 avril 2019
- c) Installation nouveau conseiller
- d) Signature de la charte contre les perturbateurs endocriniens
- e) Convention d'ortho-photographie 2019
- f) Don de la commune de Villabé pour la reconstruction de la Cathédrale de Notre Dame de Paris
- g) MOTION : Sectorisation des lycées

2. Affaires financières

- a) SIVU

3. Ressource humaines

- a) Modification du tableau des effectifs

4. Urbanisme

- a) Convention d'occupation du parking de la Villa

5. Service Techniques

- a) EFP parking tennis

6. Affaires sportives

- a) Modification du règlement intérieur des structures sportives
- b) Renouvellement de la convention d'occupation des structures avec le collège Rosa Parks

7. Affaires Culturelles

- a) Tarification saison culturelle 2019-2020

Questions orales



Karl DIRAT
Maire de Villabé
Vice-président de la
C.A. Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart